

La responsabilité de l'homme dans les changements climatiques : le cas du Bassin du Congo

Par : Maxime Akanis AKANOKABIA

Introduction

Par Bassin du Congo, l'on entend les pays qui sont baignés par le fleuve Congo, le deuxième plus grand fleuve du monde, en débit, après l'Amazone au Brésil. Il s'agit des deux Congo (Congo-Brazzaville et République Démocratique du Congo), de la République Centrafricaine, du Gabon, de l'Angola, du Tchad dans sa partie sud. Le fleuve Congo ne traverse pas tous ces pays, mais à cause de leur proximité géographique, ils bénéficient des services rendus par le même, fleuve lequel prend sa source en République Démocratique du Congo et se jette dans la mer Atlantique en séparant les deux Congo et une partie de l'Angola. Ce qui caractérise les pays du Bassin du Congo c'est l'immensité de leurs forêts tropicales humides et l'étonnante richesse de leur biodiversité. De ce point de vue le Bassin du Congo est considéré à juste titre comme le deuxième poumon du monde après l'Amazonie en raison de son rôle dans la réduction des gaz à effet de serre au niveau de la planète. Or la relation de l'homme à la nature est entrée dans une nouvelle phase. C'est ce que nous rappelle le philosophe Hans Jonas. L'œuvre de maturité de Hans Jonas est centrée essentiellement sur le rapport de l'homme à la vie. En fait, pour parler comme Paul Ricœur, la pensée de Hans Jonas dans son contour le plus connu aujourd'hui est une « éthique et une philosophie de la biologie »¹⁸⁶. Par éthique, il faut entendre qu'il est question du rapport de l'homme avec l'homme et ce rapport passe par la nature ; philosophie de la biologie parce qu'entre l'homme et l'homme et, l'homme et la nature, ce qui est en jeu, c'est

¹⁸⁶. Ricœur (P), « éthique et philosophie de la biologie », in : *Lecture 2, La contrée des philosophes*, Paris, Seuil, 1999 PP.304-319.

tout simplement la vie. C'est le « témoignage que la vie rend à la vie »¹⁸⁷ : la vie qui est en nous, la vie de l'autre homme, la vie de la nature qui nous entoure. L'homme ne devient vraiment homme qu'en respectant cette vie qui est en lui, mais qui est aussi autour de lui.

I- Les Conférences internationales sur le changement climatique : difficile accord

Aujourd'hui les voyants sont au rouge. Les rapports que l'homme entretient avec la nature ne sont pas bons. Les conférences internationales sur le changement climatique se succèdent mais n'aboutissent pas à des accords significatifs et contraignants pour une partie de pays qui sont considérés comme parmi les plus pollueurs¹⁸⁸. Celui de Kyoto au Japon date de 1997. Il se fixait des objectifs chiffrés sur la réduction des gaz à effet de serre au niveau de la planète. Il est évident que les accords de Kyoto, même s'ils affichent une réduction des émissions de gaz à effet de serre, ne remettent pas en cause la tendance générale à la hausse de ces émissions de gaz à effet de serre. Toutefois il faut souligner que nous sommes aujourd'hui très loin de nos engagements de Kyoto et de la recommandation qui consistait à faire parvenir à stabiliser en 2000 les gaz par rapport aux émissions de 1990. Depuis lors d'autres conférences internationales se sont succédées, sans véritable succès : celle de décembre 2011, qui s'est déroulée à Durban en Afrique du sud en dépit des voix discordantes qui ont marqué la tenue de cette conférence, témoins de l'égoïsme des nations, car l'Afrique n'a pas su parler d'une seule voix. De toutes les façons l'Accord de Kyoto était présenté comme un long processus. D'autres conférences internationales sur le changement climatique se sont tenues après celle de Kyoto dont l'application de la première phase a expiré en 2012. L'on peut citer encore d'autres conférences à savoir Cancun en 2010, Copenhague en 2011, Qatar en 2012. La Conférence de Rio au Brésil date de 1992. C'est vraiment un long processus, jusqu'ici sans accord significatif sur le plan mondial au sujet d'une question pourtant essentielle, une question de survie pour notre planète, à savoir la réduction des gaz à effet de serre. Autrement dit, en l'état actuel des choses,

¹⁸⁷ Ricœur (P), Op.cit.

¹⁸⁸. « Le réchauffement climatique est un problème alarmant, certes, cependant la destruction volontaire des écosystèmes, de l'environnement des niches écologiques, et la pollution atmosphérique par l'émission des gaz à effet de serre, ne sont nullement, tant s'en faut, le fait de l'Afrique noire, qui ne développe pour le moment aucune industrialisation d'envergure. Tout au contraire, ce sont les pétroliers qui polluent et détruisent les écosystèmes aquatiques et terrestres du golfe de Guinée. » Théophile Obenga, *L'Etat Fédéral d'Afrique Noire : La seule issue*, L'Harmattan, Paris, 2012. P 12.

aucune politique ambitieuse n'est mise en place pour parvenir à des objectifs concrets, en réalité très modestes au regard de ceux que nous devrions nous fixer pour avoir une attitude responsable vis-à-vis de nous-mêmes et des générations futures.

Mais d'abord, qu'est-ce que le climat ? « Le climat se définit, nous dit M. Mpounza, climatologue, comme une description des moyennes et des extrêmes météorologiques en un endroit limité. Le climat est naturellement variable comme en témoigne l'irrégularité des saisons d'une année sur l'autre. Cette variabilité est normale, c'est-à-dire les fluctuations à l'intérieur d'une période de trente ans par rapport au changement climatique, qui est une tendance établie sur la « Normale ». Ainsi le climat de la Terre varie naturellement, sans intervention de l'Homme, suivant des cycles et des événements ponctuels »¹⁸⁹. Pour lui, l'évolution du climat global depuis le 19^{ème} siècle est marquée par une augmentation irrégulière de la moyenne annuelle de la température globale : « Depuis 1850, écrit-il, l'augmentation de la température atteint 0,4-0,7°C ». Les fluctuations et les variations météorologiques, les changements climatiques ont été produits à l'origine par une modification à longs termes des paramètres astronomiques. Ce que confirme par ailleurs Jacques Labeyrie, l'auteur de *L'homme et le climat*. Ce dernier en dénombre trois : le premier paramètre astronomique est l'*ellipticité* de l'orbite terrestre, le second la *précession des équinoxes*, le troisième l'*obliquité*¹⁹⁰. Par ellipticité de l'orbite, il entend le trajet que parcourt annuellement notre planète dans sa course autour du Soleil. Ce parcours est variable d'une année à une autre, car la distance de la Terre au Soleil n'est pas constante d'un moment à l'autre de l'année. Le second paramètre est la *précession des équinoxes*. Il s'agit du balancement de la Terre autour de son axe. Le troisième, l'*obliquité*, montre comment l'angle du cône des précessions varie avec une période de quatre mille ans et dans une amplitude de 4° environ. Tous ces trois paramètres relatent les mouvements de la Terre dans de très longues durées. Ce qui fait dire à M. Mpounza que « le climat de la Terre varie naturellement, sans l'intervention de l'Homme ». Cependant, il reconnaît que l'augmentation de la température sur Terre est aussi due pour une grande part au changement anthropique de la composition atmosphérique et à l'activité de l'homme. « Depuis, 1750, conclue-t-il, l'augmentation mondiale de la concentration en dioxyde de carbone est essentiellement due à l'utilisation des combustibles fossiles et aux changements d'affectation des terres, tandis que la concentration accrue de méthane et

¹⁸⁹Mpounza Marcel, Enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi, *La problématique du changement climatique*, Alternatives citoyennes, N°001, Aout-Novembre, 2009, p.12.

¹⁹⁰(J. Labeyrie, *Le climat et l'homme*, in : *Maîtres et protecteurs de la nature*, Sous la direct.de Alain Roger et François Guéry, Editions Champ Vallon, Seyssel, 1991).

d'oxyde nitreux est essentiellement due à l'agriculture. Les changements climatiques induits par cette augmentation de la concentration des gaz à effet de serre auront des conséquences multiples et difficiles à cerner »¹⁹¹.

Pour nombre de climatologues et d'astrophysiciens, il y a non seulement des paramètres astronomiques et des changements anthropiques de la composition atmosphérique qui influent sur le changement climatique, nombre d'entre eux ajoutent les activités de l'homme. Ainsi pour Labeyrie, « Un milliard d'années à peine après que la Nature eut inventé les animaux, l'homme est arrivé et a inventé les outils...Mais, depuis ce dernier siècle, c'est une seule espèce, l'espèce humaine, qui, de sa propre volonté, est en train de modifier extrêmement vite l'atmosphère de notre planète »¹⁹². Il est vrai que ce sont les modifications climatiques du passé qui ont modelé l'évolution de l'humanité, qu'il y a une influence du climat sur l'histoire de l'humanité, mais aujourd'hui, « le bilan de l'action de l'homme sur la planète est déjà impressionnant ». Labeyrie ajoute « il ne faut pas oublier que le reste de notre environnement est encore beaucoup plus fortement et beaucoup plus immédiatement perturbé par des pollutions qui ne sont pas climatiques »¹⁹³.

Aussi, le débat n'est pas tant de savoir quelle est la part de responsabilité des variations et des fluctuations de l'orbite terrestre dans le changement climatique ; des études scientifiques doivent être légitimement menées sur la question. Ce que font admirablement les climatologues et les astrophysiciens. Si le philosophe intervient aujourd'hui dans un débat qui apparemment n'est pas le sien c'est parce qu'il est question de la Vie, la vie qui est en nous, la vie qui est autour de nous. L'œuvre de maturité de Hans Jonas, qui, le premier a lancé la sonnette d'alarme est une réflexion sur la vie, « L'homme est inséré dans ce riche monde de la vie »¹⁹⁴ Descartes assignait certes comme mission à la physique naissante de rendre l'homme *comme* maître et possesseur de la nature. Mais après plus de trois siècles de conquêtes scientifiques et techniques, l'humanité découvre un peu sur le tard que la véritable maîtrise a elle aussi ses servitudes. Une possession bien comprise de la nature exige en réalité le sens de responsabilité, une éthique de la responsabilité, en protégeant cette même nature que nous sommes en train de dilapider. De toutes les façons le véritable débat n'est pas de savoir si c'est la faute de l'homme ou c'est un changement naturel, cyclique que l'univers et notre planète connaissent périodiquement. Du moins les effets dévastateurs

¹⁹¹Mpounza (M) op.cit., P.12.

¹⁹²Labeyrie (J) , PP.69- 71).

¹⁹³. Labeyrie (J), P.74).

¹⁹⁴. Jonas (H), Une éthique pour la Nature, tr fr, Sylvie Courtine-Denamy, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p.55.

sont observables : avancée du désert, raréfaction de l'eau, émissions de plus en plus élevées de gaz à effet de serre, sécheresse, inondations, fonte massive de glace, vagues intolérables de chaleur, pluies diluviennes dont les conséquences sont de plus en plus désastreuses sur les pays les plus pauvres dont la priorité absolue jusqu'ici était de nourrir leurs populations. Ces pays sont contraints aujourd'hui d'allouer des sommes parfois colossales à la prévention et à la répartition des dégâts causés par les catastrophes naturelles. L'on peut penser au drame d'Haïti en 2010. Ces sinistres appellent à la mise en place d'une nouvelle politique sur le plan international, une politique dénommée « politique de précaution »¹⁹⁵.

Constater, déplorer, dénoncer, ce sont des réactions honnêtes devant certaines pratiques indécrites ou fautives, dont les hommes font les frais tandis qu'ils ont été mis dans l'incapacité de se défendre ou de se protéger. Une politique de non-réaction, de non-information, est actuellement, un peu partout, la cible de ces réactions de colère. On invoque de façon récurrente dans ces affaires, le principe de « précaution », comme une garantie, une disposition prise par prévoyance pour éviter un mal ou pour en limiter les conséquences. Le principe de précaution répond très exactement à ce besoin de prudence devant les conséquences du progrès technologique, dont les répercussions sont exponentielles et inconnues. Le mot précaution a la curieuse vertu d'agacer sinon de rendre fous de rage certains milieux industriels ou administratifs, qui sentent qu'on va suspecter leur activité ou limiter leur marge de manœuvre au nom de la prudence. Comme disent Corinne Lepage et François Guéry : « La responsabilité, c'est le devoir de « répondre de », de rendre des comptes. On agit, mais on doit ensuite pouvoir dire pourquoi on l'a fait, dans quelle intention, vis-à-vis de quelle fin poursuivie... Autrement dit le devoir de répondre de, n'est plus seulement l'obligation d'être un homme loyal. C'est celui de se préoccuper du futur... L'éthique de la responsabilité c'est la conduite responsable, rien d'autre : celle qui se fixe pour principe de pouvoir répondre, à l'avenir, de ses actes, parce qu'elle saura par quels moyens elle a poursuivi telle fin »¹⁹⁶.

Cette responsabilité peut être assumée en posant des gestes simples, notamment en Afrique : ne pas utiliser de façon abusive les sachets en plastique¹⁹⁷ et ne pas les jeter

¹⁹⁵ Lepage Corinne et Guéry François, La politique de précaution, Puf, Paris, 2001, pp.127-129.

¹⁹⁶ Ibid.

¹⁹⁷ Le décret portant réglementation de la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastique en République du Congo a été promulgué le 20 juillet 2011, et mis en vigueur le 20 janvier 2012. Ce décret montre jusqu'à quel point la protection de l'environnement fait partie des préoccupations des pouvoirs publics.

dans la rue. Car le plastique est un produit difficilement biodégradable, il pollue les sols, il faut plus d'un siècle pour le détruire. D'autres gestes simples sont possibles : récupérer périodiquement les caniveaux, un arbre coupé doit être remplacé, fermer le robinet quand c'est nécessaire, utiliser des lampes électriques faibles en consommation, éviter les nuisances sonores. L'un des premiers principes de l'éthique du futur peut s'énoncer de la sorte : « sache faire preuve de modération en te fixant des objectifs faciles à atteindre »¹⁹⁸. Le second principe est celui qui concerne les générations à venir : « détruire notre environnement de façon sournoise mais irréversible est un crime à l'égard des générations futures »¹⁹⁹.

Nous n'avons pas à faire payer aux générations futures notre désir effréné de consommation des ressources naturelles. Nous avons à penser à nos enfants et petits enfants en leur laissant une planète propre et vivable, car « un héritage dégradé dégradera en même temps les héritiers. »²⁰⁰ Le troisième principe concerne le changement de politique. L'éthique de la responsabilité et de la modération à l'égard de la nature, de la technique et de nous-mêmes devrait nous conduire à une nouvelle politique de l'environnement et à une attitude plus responsable face à la vie biologique. Il s'agit donc de promouvoir une nouvelle politique répondant aux domaines d'applications que nous avons cités dans les mesures d'atténuations des émissions de gaz à effet de serre.

II- Nature et responsabilité

Nous sommes actuellement dans un « état d'urgence », au « chevet d'un malade », au plus proche d'une « issue fatale »²⁰¹ (Hans Jonas). Tout d'abord, la précaution est trop sérieuse pour la laisser aux mains des politiciens. Il faut des politiques au sens fort, et qu'il y ait, pour une telle mission, un tel effort. Depuis les origines, le philosophe a sa bête noire en la personne du « sophiste », ce dragueur des foules, prêt à mentir pour plaire et pour convaincre. La crise de confiance actuelle dans les politiciens, que ce soit aux Etats-Unis, en Europe ou en Afrique, nous sert de pierre de touche pour réaliser la différence. Le sophiste politicien est déclassé quand le véritable politique parle et agit. L'action porte et soutient la parole, elle est son lest. Les voyants sont au rouge, et chaque jour, les effets de négligences invétérées envers la santé et l'environnement

¹⁹⁸ Jonas (H), Ibidem.

¹⁹⁹ Lepage (C) et Guéry (F), Ibidem.

²⁰⁰ Jonas (H) : Le principe Responsabilité, P. 424.

²⁰¹ Jonas(H), Une éthique pour la Nature. P.11.

éclatent aux yeux de tous, réclamant des parades que personne n'avait pensé à mettre au point lorsqu'il était encore temps. Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs. L'exigence d'une attitude soucieuse à l'égard de la nature devient une urgence, si bien qu'il faut réagir en revenant à soi, en se calmant et en pesant les décisions. Le temps de la responsabilité est venu.

La preuve en est que certains pays dont le Congo, ont déjà commencé à mettre en place certaines mesures de précaution. Nous pouvons citer la Seconde Communication Nationale de septembre 2009 de la République du Congo à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques²⁰². Parmi les mesures, il y a la protection des ressources en eau dans les grandes agglomérations urbaines ; la protection contre les risques de pollution des nappes pour l'alimentation en eau potable ; la mobilisation de nouvelles ressources en eau à savoir la collecte et l'utilisation de l'eau pluviale. Ce projet a été proposé pour l'alimentation en eau potable de la population des plateaux Batéké. Dans cette région du Congo-Brazzaville l'accès à l'eau reste à la fois aléatoire et sujet à compétition pendant la saison sèche. Bien d'autres études ont été annoncées dans cette *Seconde Communication* : l'inventaire des gaz à effet de serre et leur atténuation, la lutte contre la vulnérabilité de l'agriculture et son adaptation en zone forestière, la sensibilisation, l'éducation et la formation dans l'observation du climat. Des mesures d'adaptation et de stratégie ont été adoptées également. Les principales sont : faire respecter scrupuleusement les priorités de l'action publique en matière de lutte contre l'augmentation des gaz à effet de serre, redonner une cohérence aux politiques de l'urbanisme et de l'habitat en faisant la promotion des matériaux locaux, économies en énergie ; favoriser la climatisation passive en limitant les climatiseurs électriques ; revitaliser et reboiser les villes et leurs abords ; développer les transports en commun pour réduire le smog, limiter l'impact des gaz à effet de serre sur la santé publique, mais surtout mettre en place une véritable politique de reboisement²⁰³.

Grégoire Lefouoba, dans un entretien accordé aux *Dépêches* de Brazzaville en a proposé d'autres. Nous le citons : « Que les populations qui trouvent du feu et qui cuisent leurs aliments à l'aide du bois doivent renoncer à long terme à la technique de bois de chauffe. Que ces populations concernées, pour éviter de détruire les forêts pour leur survie soient dotées de manière gratuite d'instruments modernes de vie : réchaud

²⁰²La Seconde Communication Nationale de septembre 2009 de la République du Congo à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Ministère du Développement durable, de l'Economie forestière et de l'environnement. p.111-112.

²⁰³Ibid.

à gaz, réchaud électrique pour la cuisson de leurs aliments. Que les populations des zones forestières réinventent en conséquence d'autres façons de produire, de faire de l'agriculture, de supprimer l'agriculture sur brûlis. Qu'un fond mondial pour la modernisation de l'agriculture et de l'élevage paysan soit mis en place pour ces populations. »²⁰⁴

En vérité, la sauvegarde des forêts du Bassin du Congo devrait contribuer efficacement à la lutte contre le changement climatique sur le plan mondial. Ces forêts s'étendent sur plus de 200 millions d'hectares et constituent le deuxième poumon de la planète après l'Amazonie. Comme le dit si bien un commentateur : « Elles offrent un refuge à tous, qu'il s'agisse d'espèces animales ou végétales rares en voie de disparition ou de miliciens redoutables »²⁰⁵. En effet, en dehors des « miliciens redoutables » qui se cachent en forêt, il y a les compagnies forestières aux pratiques illégales. Leur cupidité n'a plus de borne. Les forêts du Bassin du Congo sont détruites à un rythme effréné ; la déforestation représente plus de 10% du total de la couverture forestière de ce Bassin. Il faut donc protéger ces forêts de la tronçonneuse et de la hache qui symbolisent l'intrusion de l'homme. Et pourtant la capacité des forêts à réguler les températures, à retenir et à dégager l'humidité pendant la saison chaude et sèche n'est plus à démontrer. Les arbres retiennent les gaz à effet de serre. Une politique de préservation des forêts du Bassin du Congo s'impose donc afin de mettre fin à des pratiques d'exploitation illégales. La forêt offre des services sur le plan agricole, énergétique, de l'eau et bien d'autres que l'on ne saurait citer pour la survie de l'homme. C'est que l'homme reste un être naturel entièrement dépendant de l'univers dans lequel il vit.

En dehors des pays du Bassin du Congo, l'on assiste de toute part au dérèglement climatique, à l'insuffisance des ressources naturelles, à la multiplication des catastrophes écologiques. Les pays du Sahel sont obligés de faire face à une sécheresse accrue suite aux mutations climatiques qu'engendrent des conditions météorologiques extrêmes. Leur productivité agro pastorale est gravement menacée, car le désert avance. Il est donc urgent d'agir, d'agir vite afin de sortir de ce marasme planétaire. Seule « une éthique de la responsabilité » peut nous permettre d'éviter le pire. Notre devoir est de protéger cette Nature non pas seulement pour nous, mais surtout pour les générations futures. Que la pratique vraie reprenne ses droits, cette praxis qu'Aristote définit comme action délibérée visant le Bien (Aristote). Le moment est venu d'examiner les fins de l'action commune, celle qu'on appelle « politique ». La réflexion

²⁰⁴ *Les Dépêches* N° 883 du lundi 14 Décembre 2009.

²⁰⁵ Afrique Renouveau, vol.21, N°4, Janvier 2008, P.5.

sur les fins n'est plus l'apanage des autorités théologiques et politiques, elle descend dans la rue, elle est un souci partagé. Il s'agit de mobiliser tout le monde. La réflexion sur les fins est devenue une interpellation collective.

III - Les nouvelles fins de l'homme

Pourquoi le philosophe intervient-il maintenant après tant de discours professés par d'éminents scientifiques, climatologues, biologistes, spécialistes de l'environnement et tant d'hommes politiques ? Tout simplement parce que les chiffres alarmants sur l'état de notre planète ne suffisent plus à nous émouvoir et à changer nos habitudes. A l'heure de la communication tout azimut les bonnes et mauvaises nouvelles se mêlent, s'entremêlent et se perdent dans la tourmente de la vie quotidienne. Elles sont ensevelies dans les préoccupations de l'heure. Tout au plus elles sont consommées au même titre que tout autre produit de consommation livré au consumérisme. Or l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de prendre conscience. Le philosophe allemand Hans Jonas évoque le sentiment de « peur », non pas d'une peur panique qui désoriente la raison et paralyse l'action ; mais pour reprendre ses termes, d'une « peur heuristique »²⁰⁶. Qu'entend-il par peur heuristique ? Il veut signifier par-là que devant les dangers qui menacent la vie, la peur peut nous aider à prendre non seulement conscience, mais à savoir poser les gestes qui sauvent. « La peur qui fait essentiellement partie de la responsabilité n'est pas celle qui déconseille d'agir, mais celle qui invite à agir ; cette peur que nous visons est la peur pour l'objet de la responsabilité(...) la peur elle-même devient donc la première obligation préliminaire d'une éthique de la responsabilité historique.»²⁰⁷ Ce qui se traduit par une éthique qu'il appelle autrement « l'éthique du futur », une éthique qui entend faire éviter à la postérité de payer les frais du laxisme des hommes d'aujourd'hui. L'idée de Hans Jonas à laquelle nous souscrivons est que nous avons une responsabilité dans le futur de l'humanité.

Descartes assignait à la physique naissante la mission de « nous rendre *comme* maîtres et possesseurs de la nature » (Discours de la méthode, 6^e partie). Le *comme* est d'importance parce que Descartes voulait signifier par-là que la maîtrise totale de la nature n'existe pas. Si maîtrise, il doit y avoir, c'est pour alléger la souffrance des hommes : « or la domination est un moyen d'alléger la souffrance », dit-il (Descartes). Finalement, on ne maîtrise et possède la nature qu'en la protégeant et pour le bien de

²⁰⁶ Jonas(H), Op.cit.

²⁰⁷ Jonas (H), Le principe Responsabilité, PP.421-422.

l'homme. Pour un autre philosophe de la même époque qui est Bacon, « on ne domine la nature qu'en lui obéissant ». Pendant longtemps et encore de nos jours de nombreux mouvements défendant l'écologie, la bonne entente de l'homme et de la nature, se mettent encore à critiquer Descartes et à intenter un mauvais procès à la science et à la technique. Il est vrai qu'il y a des promesses non tenues de la technique, et la science est utilisée parfois à d'autres fins que celle d'alléger la souffrance des hommes ; mais pour parler comme les sociologues, il faut éviter de jeter le bébé avec l'eau du bain. Nous assistons certes aujourd'hui à une inversion des rôles : l'homme qui était l'enfant de la nature est devenu le premier fossoyeur de cette même nature. Le changement climatique de longue durée se fait sans l'intervention de l'homme, il obéit à des paramètres astronomiques. Par contre la responsabilité de l'homme est manifeste dans l'augmentation des gaz à effet de serre et dans différents types de pollution. Notre planète est actuellement victime de notre laisser aller et de l'égoïsme des Nations.

L'humanité de l'homme est assimilable à une charge confiée. Les propos de Descartes, « rendre homme comme maître et possesseur de la nature » peuvent être interprétés en ce sens : l'homme n'est vraiment homme qu'en obéissant à la nature, en la protégeant. La possession a ici le sens de protection comme l'ont si bien montré Alain Roger et François Guéry dans leurs interventions dans l'ouvrage qui comprend l'essentiel des Actes du colloque sous le titre : *Maîtres et protecteurs de la Nature*²⁰⁸. Cette idée de charge confiée est aussi présente chez H. Jonas. En effet dès son ouvrage le plus connu *Le Principe responsabilité*, il disait que « nous sommes dans un état d'urgence », « au chevet d'un malade », « au plus proche d'une issue fatale » et nous sommes simultanément dans cette « situation clinique » où le patient est en même temps le médecin. La même idée est reprise au cours d'une série d'entretiens, *Une éthique pour la nature*. C'est grâce à la force de son esprit, qui lui a déjà permis de dominer son environnement, que l'homme, pense-t-il, découvrira le remède. Par remède, il s'agit de son point de vue de promouvoir une éthique répondant aux domaines d'application radicalement nouveaux de notre époque hautement technisée. Du fait de notre maîtrise de la nature et des autres espèces vivantes, notre liberté s'est accrue et, du même coup, la possibilité de la responsabilité apparaît comme le corrélat de notre puissance, son aspect complémentaire.²⁰⁹

²⁰⁸ (A. Roger, *Maîtres et protecteurs de la Nature. Contribution à la critique d'un prétendu « contrat naturel »*, pp.7-19 et François Guéry, *Ou bien la nature, ou bien l'esprit*, PP.21-30).

²⁰⁹ *Une Ethique pour la nature*, p.11.

Pour Hans Jonas, « Le mode de vie des hommes du XXème siècle ne convient décidemment plus, - faut-il s'en remettre au philosophe pour réfléchir aux obligations de l'époque présente, et du futur qui s'étend devant nous, pour trouver des formes de comportements et des normes ? »²¹⁰. C'est précisément parce que l'homme est un être moral qu'un tel état de choses, la mauvaise relation que l'homme entretient aujourd'hui avec la nature, ne saurait plus longtemps être tolérable. La responsabilité de l'homme dans le changement climatique et d'autres pollutions est manifeste. C'est pourquoi pense Jonas, « Le philosophe pourrait également contribuer à la mise en place d'initiatives de sauvetage et de conservation de l'environnement, et s'assurer de l'humanité des mesures adaptées en sorte que, ajoute-il, la loi du plus fort qui prévaut au sein de l'évolution ne devienne pas aussi le critère de la loi de survie de l'humanité » (*Une éthique pour la nature*, p.15). Pour faire face à cette nouvelle situation d'urgence que l'humanité a elle-même contribué à créer, Jonas propose des principes clairs dans le cadre de l'élaboration d'une éthique du futur. L'un des premiers principes de cette éthique s'énonce de la sorte » sache faire preuve de modération en te fixant des objectifs faciles à atteindre » (*Principe responsabilité*). Le second principe concerne les générations à venir : « détruire notre environnement de façon sournoise mais irréversible est un crime à l'égard des générations futures » (*Principe responsabilité*). Le troisième principe est celui du changement de politique : « (*Principe responsabilité*). L'éthique de la responsabilité et de la modération à l'égard de la nature, de la technique et de nous-même devrait conduire à une nouvelle politique de l'environnement et à une attitude plus responsable face à la vie biologique. Du point de vue politique, une éthique de la responsabilité devrait aujourd'hui déterminer plus que jamais notre conscience, notre pensée et notre action.

Le rôle de la philosophie, depuis Socrate, est justement celui d'aiguillonner la conscience des citoyens. La philosophie joue le rôle d'éveilleur de conscience, elle est éducation non seulement du regard ; mais éducation au respect de la nature, éducation au respect de la vie par des gestes simples et des principes éthiques clairs. La liberté spécifique de l'homme est à ce prix. Elle ne se définit plus comme simple accès aux droits mais surtout comme liberté d'obligation. Pour une première fois dans l'histoire de la pensée philosophique, c'est la politique de décision qui conduit à de nouvelles attitudes éthiques plus normatives. Nous entrons effectivement dans une nouvelle ère de la pensée sous la contrainte de notre rapport à la nature et à la vie.

²¹⁰Op.cit., P.15.

Bibliographie

- Descartes (R) : Discours de la méthode, Garnier Flammarion, Paris, 1966.
- Ferry (L) : Le Nouvel ordre écologique : L'arbre, l'animal et l'homme, Grasset et Fasquelles, Paris, 1992.
- Guéry (F) : La Société industrielle et ses ennemis, Orban, 1989.
- Heidegger rediscuté : Nature, technique et philosophie, Descartes et Cie, Paris 1995.
 - Haine et destruction, Ellipses, Paris 2002.
- Hulot (N) : Pour un pacte écologique, Calmann- Lévy, Paris, 2006.
- Jonas (H) : Le Principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique, traduction française de Jean Greisch, Cerf, Paris, 1990.
- Une éthique pour la nature, traduction française, avant-propos et notes de Sylvie Courtine-Denamy, Desclée de Brouwer, Paris, 2000.
 - Pour une éthique du futur, traduction française de Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Payot et Rivages, Paris, 1998.
- Labeyrie (J) : « Le climat et l'homme », in maîtres et protecteurs de la nature, sous la direction de Alain Roger et François Guéry, Champ vallon, Seyssel, 1991.
- Lepage (C) et Guéry (F) : La politique de précaution, Questions actuelles, Puf, Paris, 2001.
- Obenga (T) : L'Etat Fédéral d'Afrique Noire : La seule issue, l'Harmattan, Paris, 2012.
- Ricœur (P) : Lecture 2, La contrée des philosophes, Seuil, Paris, 1999.

Magasines et autres

- Afrique renouveau, Volume 21, N°4, de Janvier 2008.
- Les Dépêches de Brazzaville, N°883 du Lundi 14 Décembre 2009. Interview du Philosophe Grégoire LEFOUOBA.
- La Seconde Communication Nationale de septembre 2009 de la République du Congo à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Ministère du Développement durable, de l'Economie forestière et de l'environnement.
- Décret numéro 2011 – 485 du 20 Juillet 2011, portant réglementation de la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastique en République du Congo.